

---

REF: 811-20100323155753 - 23/03/2010

## **Citroën et Smart exposent au salon Planète Durable : le courrier de l'automobile**

Relaxnews) - Planète Durable, Saab, plaques d'immatriculation... les nouvelles de l'automobile. Citroën et Smart exposent au salon Planète Durable Citroën et Smart exposeront leurs véhicules écologiques à l'occasion du salon Planète Durable, qui se tiendra Porte de Versailles (Paris 15e), du 25 au 28 mars. La marque aux chevrons présentera au public sa C-Zero, version européenne de la citadine électrique Mitsubishi i-Miev dont la commercialisation est prévue pour la fin 2010, ainsi que les versions les moins polluantes des C3 et DS3 (99 g de CO2/km). Smart exposera pour sa part la Fortwo electric drive et la Fortwo Neutroclimat. Les deux marques seront également au salon EVER de Monaco, événement dédié aux véhicules verts (du 25 au 28 mars). Saab reprend la production de ses voitures Le constructeur suédois Saab a annoncé la reprise de la production sur son site de Trollhättan (Suède), un mois après le bouclage de son rachat par le fabricant néerlandais Spyker. L'usine, dont les activités étaient suspendues pendant sept semaines, a redémarré avec l'assemblage d'un exemplaire de la nouvelle berline 9-5, destiné à des tests de qualité. Le lancement de ce modèle en Europe est prévu dans le courant de l'année. Mise en vente il y a un peu plus d'un an, Saab avait été placé en liquidation judiciaire début janvier, faute de repreneur avant d'ultimes négociations entre General Motors et Spyker. Immatriculations : un site qui dispense les déplacements en préfecture Le site [eplaque.fr](http://eplaque.fr), spécialisé dans l'immatriculation des véhicules en ligne, annonce le lancement d'un service qui permet aux automobilistes de ne plus avoir à se déplacer pour demander leur nouvelle carte grise et leurs plaques d'immatriculation. Grâce à un simulateur, l'internaute peut connaître le prix exact de sa nouvelle carte grise et régler sa commande en envoyant les pièces justificatives nécessaires à l'immatriculation de son nouveau véhicule. Il reçoit ensuite, sous 24 heures, un certificat provisoire d'immatriculation lui permettant de circuler un mois. La carte grise originale lui parvient sous 3 à 5 jours ouvrés, par courrier sécurisé à son domicile. Ce service est facturé 25 euros. Site :

---

Copyright © 2010 Pressindex & RelaxNews